

## Poursuite des travaux préparatoires dans votre quartier

Lundi 15 avril 2024

Madame, Monsieur,

La préparation du chantier de la gare Nanterre La Boule se poursuit dans votre quartier. Certaines opérations vont modifier votre mobilité.

### Mise en impasse du boulevard Hérold à partir du 15 avril

Pour réaliser les travaux de la gare, la future emprise de chantier s'étendra sur l'avenue Joliot-Curie, en lieu et place de l'ancien Decathlon et sur une partie de la rue du Bas (voir plan au verso).

Afin de permettre l'installation de cette future emprise, **le boulevard Hérold est mis en impasse à partir du 15 avril 2024 et la jonction avec le boulevard Joliot-Curie ne sera plus possible.**

**Nous vous invitons à adapter vos déplacements et à emprunter la rue Gambetta pour accéder au boulevard Hérold et la rue Sadi Carnot pour rejoindre le boulevard Joliot-Curie** (voir itinéraires conseillés sur le plan au verso). Cette configuration sera en place pour toute la durée des travaux.

*L'accès depuis le haut du boulevard Hérold sera maintenu pour les résidents locaux et les places de stationnement le long du boulevard seront supprimées pour permettre aux riverains d'entrée et sortir de leur domicile. Une zone sera aménagée au bout de l'impasse pour faciliter le retournement des camions de service.*

### Travaux de soutènement sur l'avenue Joliot-Curie en avril et mai

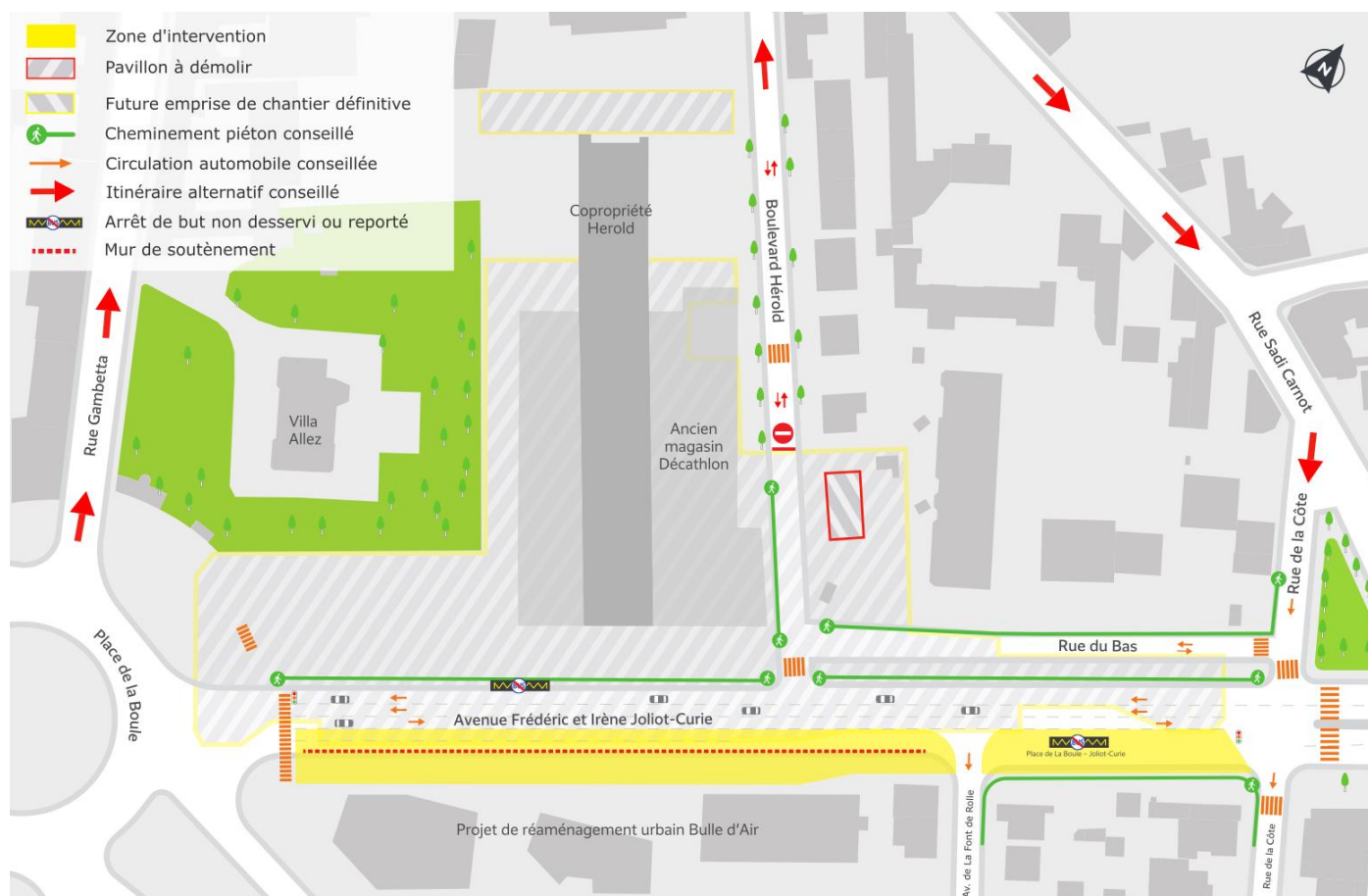
Les circulations sur l'avenue Joliot-Curie ont déjà été adaptées, notamment pour permettre la démolition du terre-plein central.

**À partir du 15 avril et pendant 6 semaines environ, des travaux de soutènement seront réalisés le long du trottoir côté projet Bulle d'Air.** Ces travaux de soutènement consistent à créer des pieux de 12m de profondeur à l'aide de foreuses, pieux qui viendront renforcer le sol dans cette zone.



Pour permettre l'installation de la future emprise de chantier côté ancien Décathlon, les circulations seront déplacées le long du trottoir côté Bulle d'Air. Il est donc nécessaire de renforcer le sol avant de dévier la circulation des véhicules sur cette zone.

*Les cheminements piétons sur le trottoir côté Bulle d'Air seront supprimés. La circulation dans le sens La Boule > Mairie sera réduite à 1 voie tandis que celle dans le sens Mairie > La Boule sera maintenue à 2 voies. Les arrêts de bus à proximité seront supprimés pour les besoins du chantier.*



### **Démolition du Pavillon Hérol**

Toujours en prévision de l'installation de l'emprise du chantier, le pavillon situé au 17 boulevard Hérol doit être démolit. **L'entreprise Cardem interviendra à partir du 22 avril et pour une durée de 1 mois environ afin de déconstruire la structure du bâtiment et laisser place nette au futur chantier.**

*L'entreprise interviendra en journée à l'intérieur de la parcelle. Un espace sur la rue du Bas sera nécessaire pour la démolition du mur de délimitation de la parcelle.*

L'ensemble de ces opérations permettra d'installer l'emprise de chantier définitive courant du mois de mai. Nous vous tiendrons informés de la suite des interventions.

Pour toute question, **Aïssétou Sylla, agent de proximité, est joignable par téléphone au 06 68 01 23 31 ou directement sur place.**



**SUIVEZ L'ACTUALITÉ  
DES CHANTIERS  
DE VOTRE CHOIX !**

Recevez, dans votre boîte mail, les informations liées aux travaux, aux événements près de chez vous et aux nouveautés du Grand Paris Express.  
Inscrivez-vous sur : [societedesgrandsprojets.fr/info-flash](http://societedesgrandsprojets.fr/info-flash)

